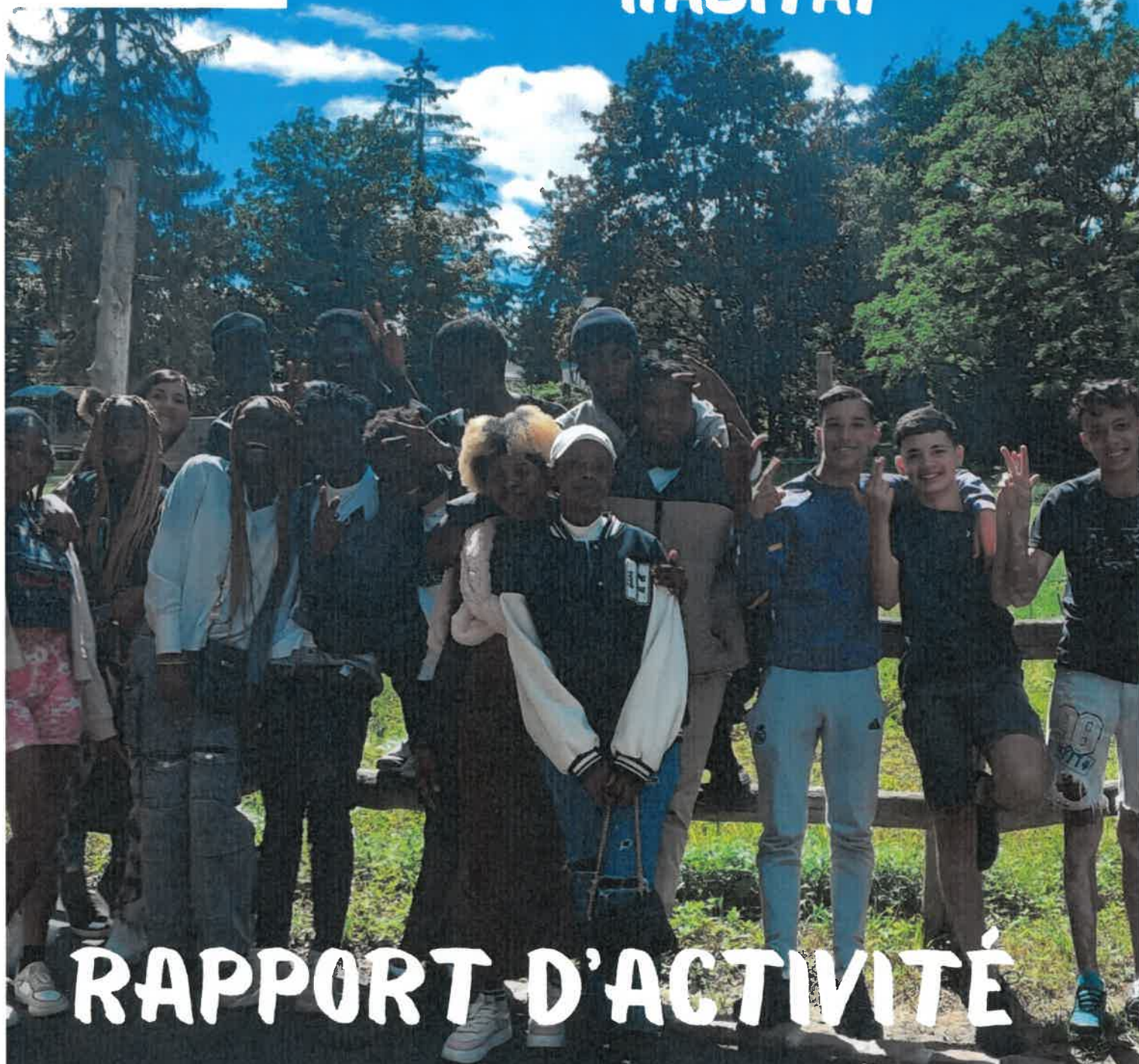




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Banque Alimentaire
du Haut-Rhin



ActionLogement



Web: www.acces68.fr

Email: fjt@acces68.fr

Téléphone : 03 89 43 13 14

PRÉAMBULE



Un mineur non accompagné (MNA) est une personne de moins de 18 ans, de nationalité étrangère et qui se trouve séparée de ses représentants légaux sur le sol français. De sa minorité va résulter une incapacité juridique, et de l'absence de représentant légal, une situation d'isolement nécessitant des mesures de protection.

La notion d'isolement renvoie à l'exercice de l'autorité parentale sur un mineur. Celui-ci peut être juridiquement isolé si l'adulte qui l'accompagne ne dispose pas de l'autorité parentale. Ainsi, la seule présence d'un membre de la famille sur le territoire ne peut suffire à exclure l'isolement du mineur. L'isolement pourra être écarté dans l'éventualité où la personne accompagnant le mineur « a manifesté sa volonté de se voir durablement confier l'enfant, notamment en saisissant le juge compétent ».

En France, les MNA ne relèvent pas tous de la demande d'asile et peu sont ceux qui en font la demande. Concernant leur entrée sur le territoire, les MNA ne sont pas tenus de produire un titre de séjour puisqu'ils bénéficient d'une régularité de séjour de plein droit du fait de leur minorité. Ainsi, on ne peut opposer aux MNA l'irrégularité de leur séjour sur le territoire français.

Le Comité des droits de l'enfant et la Cour européenne des droits de l'homme ne manquent pas de rappeler la nécessité de prendre en charge les MNA comme des enfants, des personnes vulnérables nécessitant une protection, quel que soit leur statut migratoire.

Si certains MNA, souvent non-demandeurs de protection, mettent en tension les dispositifs de prises en charge éducatives et judiciaires, dans leur très grande majorité, les MNA accueillis au titre de la protection de l'enfance ne posent pas de problèmes de délinquance et démontrent une volonté d'intégration.

Les adolescents accueillis au sein de notre Pôle sont des personnes dont la sécurité et le développement sont compromis ou pour lesquels le besoin d'une prise en charge éducative adaptée à leurs difficultés familiales, sociales, culturelles voire psychologiques motive une décision de placement administratif.

Une fois majeurs et en possession d'une régularisation administrative, ils sont en mesure d'intégrer un logement. Si certains n'ont pas encore les moyens d'y accéder, l'Aide Sociale à l'Enfance peut prolonger les aides dont ils bénéficiaient pendant leur minorité par le biais du contrat jeune majeur. Cette aide peut prendre plusieurs formes tels que le soutien éducatif, l'hébergement, le soutien psychologique ou l'allocation financière.



Introduction Générale

Depuis plusieurs années, le Pôle Action Jeunes et Habitat (PAJH), implanté dans le Haut Rhin à Mulhouse, héberge des mineurs non accompagnés (MNA) et des jeunes majeurs. Ce pôle répond avant tout à la nécessaire Protection de l'Enfance au travers d'un hébergement et/ou d'un logement adapté associé à un accompagnement éducatif et social.

En intégrant le PAJH, les jeunes sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire présente 24h/24. Le travail éducatif s'organise autour de quatre axes :

- Un accompagnement social global et personnalisé au travers d'un document unique et structuré (PPE) garantissant la cohérence des actions menées auprès du jeune ;
- Des soutiens éducatif, ludique, scolaire et professionnel ;
- L'orientation vers des prises en charges spécialisées : médicales, psychologiques... ;

La construction avec les jeunes MNA, en lien avec les administrations, des conditions d'accès à une régularisation (demande d'asile, titre de séjour...).

Ces actions nécessitent trois modes d'intervention : l'intervention en collectif, l'intervention en individuel et l'intervention auprès des différentes instances et organisations.

En 2024, la qualité de ces actions a fait l'objet d'une évaluation externe pour la MECS et pour le FJT. Cette dernière a d'ailleurs nécessité de nombreux groupes de travail pour l'actualisation des procédures et la création de nouvelles, comme : le lanceur d'alerte etc. Ce travail, fruit de travaux avec les équipes, nous a nourri et permis de parfaire notre pratique. Les évaluations ont conclu à un niveau plutôt satisfaisant ne faisant état d'aucune non-conformité.

Pour autant, si cette dernière est valable pour les 5 années à venir, nous poursuivons nos efforts dans le souci constant de préserver et d'améliorer la qualité de nos prestations.

L'ÉVALUATION EXTERNE

Ce qui fonctionne très bien

Ce qui a été observé par les évaluateurs et qui fonctionne très bien :

- La démarche de bientraitance ;
- La dynamique d'équipe ;
- La connaissance fine des situations ;
- La structuration du travail en binôme ;
- L'entretien du bâti (suivi et réactivité) ;
- L'accompagnement : respect de l'intimité et respect de la personne dans toutes ses dimensions (approche existentielle de la personne) ; ciblage précis des besoins et des priorisations ;
- La continuité de parcours ;
- L'accompagnement social (global, adapté, forte qualité relationnelle) ;
- La formalisation du parcours d'intégration des nouveaux professionnels ;
- L'engagement des partenariats pour permettre à la personne accompagnée de bénéficier d'un accompagnement de qualité ;
- Le droit des personnes accompagnées : assurer des conditions matérielles et un cadre de vie respectueux des droits de la personne accompagnée ;
- Les procédures centralisées, actualisées, classées et connues ;
- L'ouverture sur l'extérieur, citoyenneté (accès aux droits et intégration).

L'ÉVALUATION EXTERNE A RÉVÉLÉ ET VALORISÉ LA QUALITÉ DES PRESTATIONS DÉLIVRÉES AUX JEUNES ACCUEILLIS



Ce qui devra être renforcé et qui a en partie déjà été pris en compte

- Le projet d'accompagnement personnalisé (PPE) : travail en lien avec les services de l'ASE ;
- La stratégie de communication sur les outils et procédures plus efficaces/Valorisation plus importante de la pensée éducative et sociale déployée (recommandation des bonnes pratiques professionnelles) ;
- Les outils d'évaluation des besoins et des compétences ;
- L'organisation du circuit du médicament (sécurisation, traçabilité, évaluation, professionnalisation...) : mise en place d'un classeur sous clé pour la traçabilité et la sécurité ;
- L'accès du travail autour du numérique avec les jeunes : réponse à un appel à projet pour l'obtention de financements visant l'acquisition d'ordinateurs ;

Ce qui resterait à créer

- Des outils de traçabilité ;
- Des outils numériques (système d'information sécurisé) ;

L'ÉVALUATION NE S'ARRÊTE PAS LÀ.

Tout au long de l'année nous poursuivons nos efforts en organisant des groupes de travail pour améliorer nos outils. Voilà de quoi remercier l'équipe du PAJH très investie dans cette démarche.

Les données chiffrées

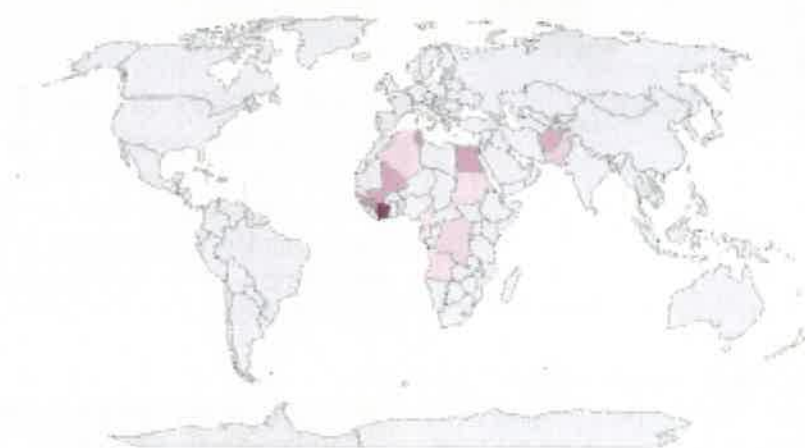
Activité Globale

Pôle Action Jeunes et Habitat

Les garçons sont majoritaires dans tous les dispositifs, mais on notera tout de même une augmentation continue du nombre de jeunes filles. Ce qui est confirmé sur le volet national dans le rapport annuel de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse où est constatée une augmentation de la proportion et du nombre de jeunes filles.

	2022	2023	Écart %	2024	Écart %
Filles	29	30	3,45	57	90
Garçons	131	126	-3,82	128	1,59
Effectif Total	160	156	-2,5	185	18,59
Admissions	84	89	5,95	87	-2,25
Sorties	77	77	0	76	-1,3
Durée moyenne de séjour en jours	228,12	243,31	6,66	250,65	3,02
Nuitées réalisées	28 588	34 815	21,78	36 380	4,5

Pays d'origine 2024



On notera que la majeure partie des jeunes accueillis est originaire du continent africain et plus à la marge du continent asiatique.

Les jeunes accueillis sur notre pôle sont originaires en majorité de Côte d'Ivoire à hauteur de 27% suivi de la Guinée à hauteur de 12% et de la Tunisie à hauteur de 11%, viennent ensuite le Mali et l'Afghanistan.

Sur le plan national, selon le rapport d'activité 2023 du ministère de la justice, à l'instar de l'année 2022, les 3 mêmes pays les plus représentés sont la Guinée, la Côte-d'Ivoire et la Tunisie. Toutefois, la proportion des MNA originaires de ces pays a évolué. Ainsi, les MNA originaires de Guinée représentent 31,8 % du total de ces mineurs. Les mineurs d'origine ivoirienne constituent 22,8 % des MNA confiés et ceux de Tunisie 7,8 %.

Les proportions de Guinéens et d'Ivoiriens sont les plus hautes jamais enregistrées par la mission nationale. Les autres nationalités des MNA en 2023 sont similaires à l'année 2022, dans des proportions plus faibles. Ainsi les mineurs originaires du Mali représentent 5,70 % du total des MNA, les Afghans 3,8 % et les Algériens 3,70 %.

La Maisonnée CHEMIDA

Au fil du temps et pour mieux répondre aux besoins spécifiques des jeunes, le PAJH s'est spécialisé en ne formant qu'une seule et même entité dédiée aux mineurs intitulée la « Maisonnée CHEMIDA ».

La Maisonnée CHEMIDA comprend :

Une Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) :

- D'une capacité de 22 places (soit une augmentation de 3 places par rapport à l'année précédente) ;
- Hébergement des plus jeunes (à partir de 13/14 ans) et des plus en difficultés ;
- Accompagnement renforcé sur le quotidien ;
- Équipe pluridisciplinaire soutenue avec du personnel supplémentaire (éducateurs et animateurs).

Un Dispositif MNA

- D'une capacité de 58 places ;
- Hébergement des jeunes de plus de 16 ans ;
- Accompagnement vers l'insertion professionnelle et préparation à la majorité ;
- Équipe pluridisciplinaire ;

Pour différencier les deux unités la MECS Le CHEMIDA et le dispositif MNA, nous les avons distingués géographiquement.

En délimitant les espaces, on offre un cadre de vie plus restreint propice à la stabilité et au réconfort. La figure de l'habitat confère ainsi un environnement sécurisé tout en permettant aux occupants de se mettre à l'abri et d'entamer la digestion et l'intégration des expériences extérieures, plus ou moins éprouvantes.

C'est l'inscription de chacun dans une dynamique de parcours qui permet à différents niveaux d'être soutenu par un encadrement adapté.



Depuis mi-juin, l'équipe éducative de la MECS est passée de 5,8 ETP à 11,55 ETP, soit une augmentation de plus de 99% par rapport à 2023.

Hors services généraux, cette équipe est composée de :

- 4 Travailleurs sociaux (éducateurs, moniteurs éducateurs...)
- 2 Animateurs
- 1 TESF
- 2 Surveillants de nuit

L'équipe plus élargie assure une présence bien plus significative qu'auparavant dans le but d'éviter toute « errance » du jeune liée à une attente d'affectation scolaire, un décrochage scolaire, une démotivation face à des objectifs complexes (apprentissage du français, nouvelle culture, nouveaux repères etc.).

Foyer des Chaudronniers

La distinction entre les deux dispositifs s'est également concrétisée par des moyens supplémentaires alloués à la MECS augmentant de plus de 50% le prix de journée. Ce qui a permis l'achat d'équipement et le renforcement de l'équipe éducative.



Une fois le personnel recruté, il a fallu organiser les mouvements afin de répartir les jeunes entre les dispositifs MECS et MNA en fonction de leur degré d'autonomie, de leur âge ou/et leur degré de maturité entre le dispositif MNA et la MECS.

Pour ce faire, en amont différents groupes de travail ont été mis en place visant :

Une réflexion en équipe sur l'organisation des mouvements et la répartition des jeunes en chambre en fonction de leur profil,

-Certains membres du personnel ont choisi de quitter le dispositif MNA pour intégrer la MECS, de fait, une réflexion a été menée sur la création des binômes référents.

Une réunion d'information a été organisée pour expliquer aux jeunes concernés les mouvements et l'impact de ces changements sur leur quotidien,

Pour les jeunes qui changent d'éducateurs référents, un travail de transmission des situations a été effectué entre travailleurs sociaux, ainsi qu'une préparation en individuel des jeunes en présence de leur ancien et nouveau référent,



Sur un plan logistique, l'ensemble de l'équipe du PAJH ainsi que les jeunes ont été mobilisés et impliqués dans :

- Le choix des couleurs des portes qui délimiteront la MECS du dispositif MNA,
- Les nombreux déménagements /mouvements pour l'installation de tous les jeunes,
- La réhabilitation et le nettoyage des chambres pour accueillir les nouveaux occupants.

Sur un plan pratique, il a fallu

- Délimiter les espaces en installant des portes,
- Créer des bureaux au sein de l'unité.

Au regard de la configuration des locaux, seul le centre du bâtiment était en mesure d'être délimité car il comprenait le nombre de chambres nécessaire avec la possibilité d'être isolé du reste du bâti. Il comprend aujourd'hui 10 chambres doubles et 2 bureaux. C'est à regret qu'une chambre se trouve à l'extérieur du périmètre de cette unité en raison de la configuration des locaux.

En 2024 ce renforcement s'est globalement concrétisé par :

- Des activités/ateliers organisés quotidiennement (aides aux devoirs, sorties, bricolage, ...);
- Du travail complémentaire axé sur les aspects de la vie quotidienne (entretien de la chambre, confection des repas, gestion du linge...).
- Une diminution significative du nombre de jeunes par référents passant de 12 à 6 a permis une plus grande disponibilité pour observer et évaluer l'autonomie de chaque jeune : point sur les acquis, les capacités et potentialités du jeune pour permettre une adaptation du soutien aux besoins spécifiques de chacun.

LES PREMIERS EFFETS CONSTATÉS :

-Nous constatons une diminution des vols de vêtements en laverie. Cette diminution est due à l'achat de matériel dédié exclusivement pour ce dispositif. Ce dernier a été installé dans un local sécurisé sous clé sous la responsabilité des travailleurs sociaux.

-L'espace commun et les chambres sont propres grâce à la présence régulière de l'équipe éducative sur le lieu de vie. Cela permet aux TS de reprendre directement avec les jeunes les règles d'hygiène et ses bienfaits.

-La présence régulière des TS sur le lieu de vie permet de les réveiller et de les motiver à se lever pour qu'ils se rendent à l'école.

-Pour les décrocheurs : les jeunes ont pu être accompagnés physiquement à l'école par le TS le temps de les remobiliser. Des points réguliers et rapprochés ont pu être mis en place avec les professeurs de l'UPE2A et le CPE au sein des collèges.

**Le collectif est plus
apaisé par la
présence constante
de personnel sur
place.**

**On constate que les
jeunes en décrochage
scolaire sont ceux qui
veulent s'orienter vers
un apprentissage,
mais qui n'ont pas
encore l'âge requis (16
ans).**

-Les éducateurs ont davantage de temps à consacrer aux jeunes pour échanger au retour de l'école, savoir comment s'est déroulée leur journée, d'exprimer leurs émotions...

-Les jeunes ont pu s'approprier leur lieu de vie en dessinant sur les murs et les fenêtres lors d'ateliers, rendant ainsi les locaux un peu plus chaleureux et conviviaux.

-La mixité garçons/ filles qui a du s'opérer malgré la crainte des filles de se retrouver au même étage que les garçons a engendré non seulement des interactions par le biais d'activités communes (repas, animations) mais aussi un respect mutuel.

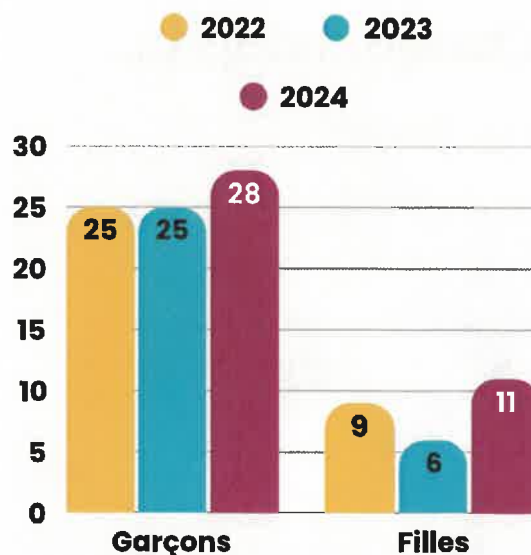
-La mixité ne s'arrête pas au genre mais également entre communautés d'origines différentes qui au préalable ne se côtoyaient pas.

-Les appels aux astreintes ont chuté depuis le renfort de personnel.

La MECS “Le CHEMIDA”

En 2023, 3 places supplémentaires avaient été ouvertes pour faire face à l'augmentation croissante de jeunes arrivés dans le Haut-Rhin, ces dernières ont été consolidées et pérennisées en 2024.

Selon le rapport d'activité 2023 du ministère de la justice, sur le plan national, il s'agit de 31 % d'augmentation par rapport à 2022 ce qui représente le nombre le plus élevé de MNA confiés en une année, enregistré depuis la création de la mission nationale.



	2022	2023	2024
Capacité	19	19	22
Effectif	34 jeunes	28 jeunes	39 jeunes
Nombre de nuitées	6 579	6 870	7 773
Taux d'occupation	94,86%	99,06%	96,79%
Durée moyenne de séjour	193,5 jours	245,4 jours	199,31 jours
Moyenne d'âge	16,8 ans	16,5 ans	16,6 ans

- Le nombre de jeunes ayant transité en 2024 sur ce dispositif est en augmentation, cela s'explique par les mouvements liés à la mise en place de l'unité de vie en juin 2024.
- Le ratio du nombre de nuitées est équivalent toutefois entre 2023 et 2024.
- On observe que le taux d'occupation a légèrement diminué en raison de l'accueil différé des jeunes dans l'attente de réhabiliter les chambres.

En effet, avant toute nouvelle installation, les chambres sont remises en état. Ce temps est plus ou moins long en fonction des dégradations qui ont été commises durant le séjour du jeune.

En 2024, la MECS a accueilli divers profils de jeunes comprenant:

- Les plus jeunes qu'ils soient Fille ou Garçon ;
- Les jeunes présentant des problématiques et des besoins complexes (hygiène, comportement, décrochage, addictions...).

On constate une augmentation croissante du nombre de jeunes filles accueillies sur le dispositif. Avec principalement des jeunes filles africaines.

Les motivations qui les ont conduites à quitter leur pays d'origine sont liées à l'instabilité politique/conflits armés, la fuite des mariages forcés et/ou la pratique de l'excision encore très présente culturellement même si certains pays l'ont interdite.

Suite à l'augmentation du nombre de jeunes filles nous avons mis en place un accompagnement personnalisé en collaboration avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Ce partenariat nous permet d'assurer un suivi adapté et de garantir leur bien-être, tant sur le plan physique que psychologique.

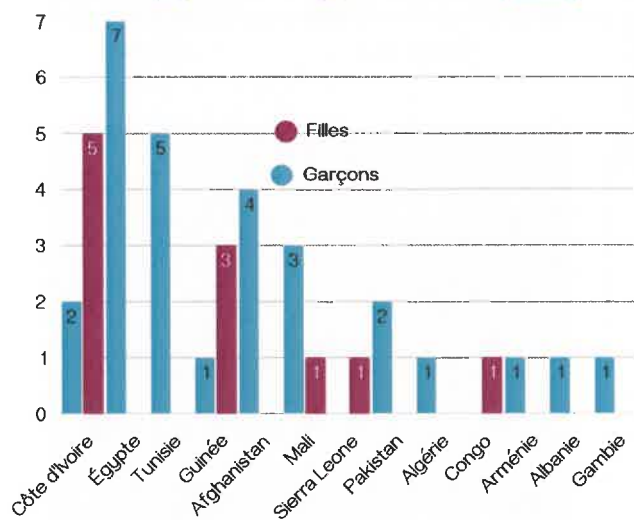
Accueil de jeunes filles enceintes



Il arrive également que nous accueillions des jeunes filles enceintes. Pour répondre à leurs besoins, nous avons aménagé une chambre dédiée, « mère-enfant », qui leur offre un cadre confortable et sécurisé. On notera le fort investissement des travailleurs sociaux qui accompagnent ces futures mamans parfois jusqu'à la maternité en salle de travail afin de les soutenir dans cette épreuve où elles se retrouvent seules (pas de familles sur place, ni le père de l'enfant si cette grossesse était désirée) et parfois désespérées faute de n'avoir pu préparer cette naissance (arrivée en fin de grossesse dans notre établissement par exemple).

Quelques chiffres...

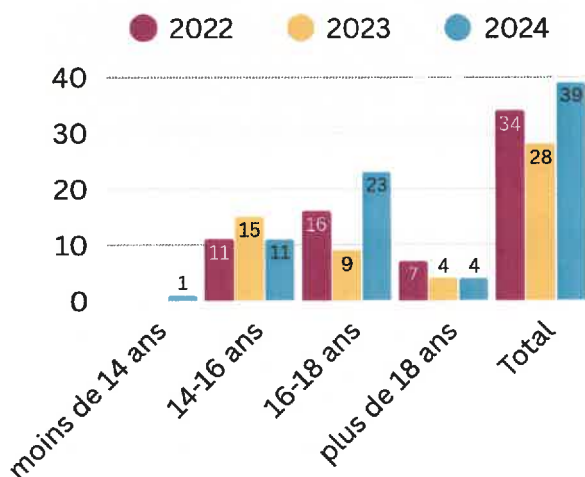
Pays d'origine



Nous avons principalement des jeunes filles d'origine africaines.

Par tranches d'âge

Parmi les jeunes de moins de 16 ans, 8 d'entre eux sont des garçons et 4 sont des filles.

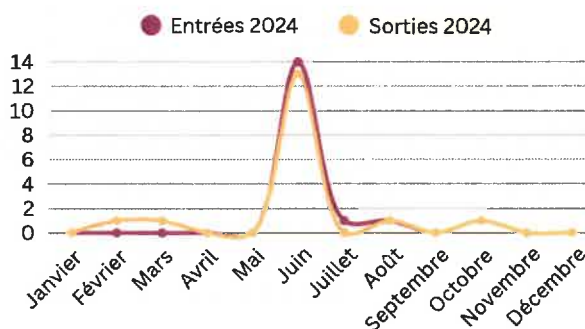


Les tranches d'âges se distinguent à partie égale entre les 14/16 et les 16/18, ce qui indique une répartition plutôt équilibrée entre les jeunes. On notera cependant que 4 d'entre ont dépassé la majorité en raison de :

- Signatures de CJM effectuées 6 mois après la majorité de 2 jeunes restés, de fait, positionnés sur une place mineure ;
- D'une majorité au 31 décembre 2024 pour 2 d'entre eux.

Les Mouvements ...

On notera que le démarrage de l'unité CHEMIDA organisé en juin 2024 a enregistré un pic d'entrées (14) et de sorties (13) en raison des mouvements liés à l'organisation du service selon les critères définis plus haut.

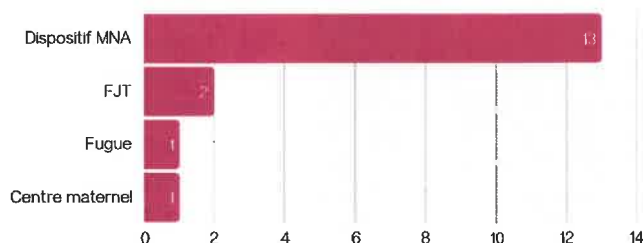


Les 13 sorties ne sont pas des sorties effectives puisque les jeunes sont restés au sein du PAJH dans le cadre de notre réorganisation.

On observe que seul un jeune a quitté l'établissement pour une sortie inconnue à la suite d'une fugue.

Aussi, le centre maternel est l'orientation de circonstance dans le cas d'une naissance durant le séjour de la jeune fille au sein de nos services. La maman et son bébé restent plus ou moins longtemps selon les disponibilités des centres maternels du Haut Rhin.

Sorties 2024



MECS LE CHEMIDA - SCOLARITÉ



La scolarité plus qu'une priorisation, c'est un droit fondamental pour tous les enfants, sans distinction ! L'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans constitue une avancée majeure, introduite par la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance. Cette mesure garantit qu'aucun jeune ne reste sans solution, en lui offrant un accompagnement adapté à ses besoins.

En pratique, dès leur arrivée les jeunes sont orientés vers le CIO qui procèdera à une évaluation avant que le rectorat propose une affectation scolaire. Cette dernière a lieu dans les semaines voire les mois à venir en fonction du niveau scolaire du jeune et des places disponibles en UPE2A.

L'UPE2A ou Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants, est une structure éducative en France destinée à accompagner les élèves allophones arrivants dont la langue maternelle n'est pas le français. L'UPE2A a pour mission de favoriser leur intégration linguistique et scolaire en leur proposant un enseignement adapté à leur niveau de maîtrise du français.

L'attente d'une affectation provoque un véritable désarroi pour certains jeunes qui veulent être scolarisés de suite. On constate que plus l'attente est longue et plus leur démotivation grandit au point que certains qui ont attendu plusieurs mois se désengagent totalement du système scolaire avant même d'y être intégré. En effet, l'attente provoque l'ennui, la démotivation pouvant aller jusqu'à l'errance voire en cas extrême la délinquance (trafic, mauvaises fréquentations, vols, dégradations etc.).

C'est pourquoi les travailleurs sociaux et animateurs œuvrent quotidiennement pour les (re)mobiliser au travers d'activités diverses.



Au 31 décembre 2024, les jeunes scolarisés étaient répartis comme suit :

	2022	2023	2024
Collégiens / Lycéens	17	23	22
Non affectés	11	5	6
Apprentis	6	2	10
Salariés	0	1	1
Total	34	31	39

Parmi les jeunes scolarisés :
 -13 collégiens dont 6 en UPE2A
 -19 lycéens dont 2 en UPE2A

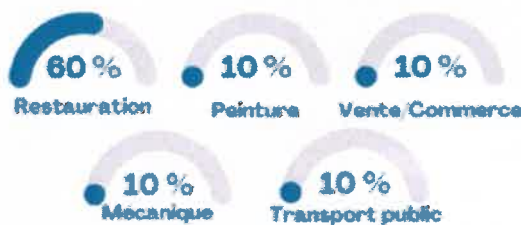
Un jeune peut rester en classe d'UPE2A jusqu'à deux ans. Cette durée varie en fonction de ses besoins et de sa progression dans l'apprentissage de la langue française.

Quelques chiffres...

En 2024, 82 % des jeunes étaient scolarisés ou en apprentissage.

-Parmi ceux qui ont choisi l'apprentissage, 60% se sont dirigés vers le secteur de la restauration et autres secteurs en tension.

Domaine d'apprentissage



Pour autant, ce chiffre n'est pas forcément révélateur de vocations car force est de constater qu'il est très difficile de trouver des maîtres d'apprentissage dans certains domaines d'activité (ex. : l'électricité, la plomberie...) et des places disponibles en CFA.

De ce fait, les premiers vœux d'un jeune peuvent être abandonnés au profit de secteurs plus en tensions comme la restauration.

Les travailleurs sociaux passent beaucoup de temps à rechercher des entreprises qui acceptent les jeunes en apprentissage et de surcroît qui ne maîtrisent pas totalement la langue française. Ils passent également du temps pour faire de la médiation entre le jeune et l'employeur en cas de retards, absences, mauvaise compréhension d'une consigne etc.

Plus à la marge, il nous arrive d'être face à des employeurs peu scrupuleux en termes de droit du travail (heures, salaire etc.) qui renouvellent les stages faisant miroiter un apprentissage qui n'arrive pas.

Pour les 20,5% qui ne sont pas scolarisés :

- 6 d'entre eux n'ont pas obtenu d'affectation pour la rentrée scolaire 2024/2025, pour les raisons suivantes :
- 1 car son vœu de poursuivre une scolarité générale a été refusé faute d'un niveau scolaire suffisant. Il s'est donc orienté vers un apprentissage qu'il a intégré en 2025 ;
- 5 suite à leur décrochage scolaire (absences répétées entre autres) auquel s'ajoute la non-obligation de scolarité pour ceux qui ont plus de 16 ans.



Au-delà de 16 ans si le jeune a été en décrochage scolaire, il ne sera plus positionné en priorité vers un collège ou lycée, si bien que l'affectation ne viendra pas.

Il faudra de fait l'orienter vers une autre formation relevant la plupart du temps de l'apprentissage.

Nous orientons les jeunes vers Pro'pulse (Apprentis d'Auteuil) prépa apprentissage qui est un dispositif d'insertion pour des jeunes de 15 à 30 ans. Il prépare à l'entrée en apprentissage dans des secteurs d'activité à fort besoin de recrutement. Le jeune qui intègre le dispositif bénéficie d'une rémunération s'il participe de façon assidue au parcours.

TÉMOIGNAGES



FÊTE DE FIN D'ANNÉE

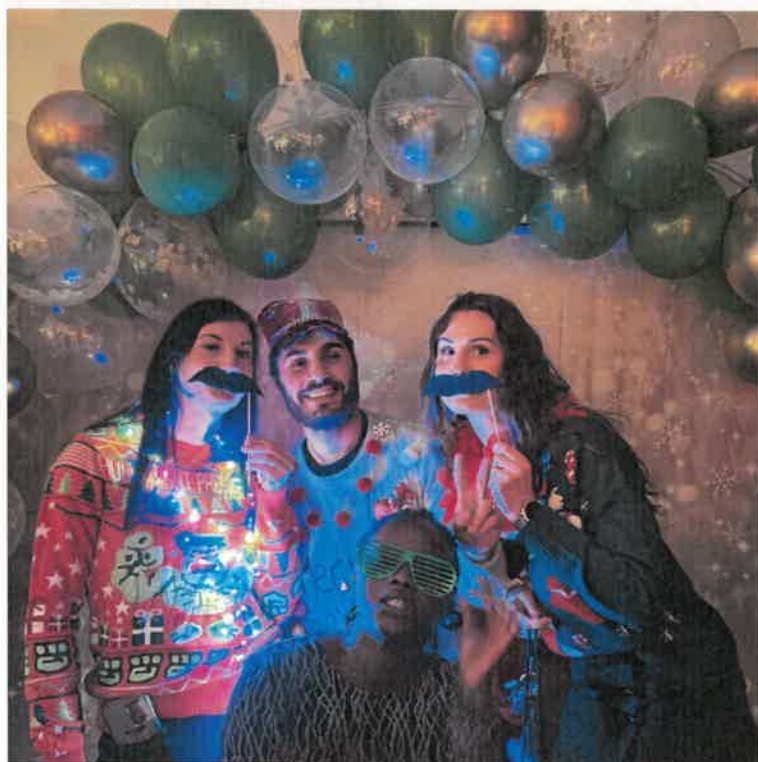
« L'un des moments les plus marquants de cette année pour moi a été la fête de fin d'année. Il y avait des plats indiens délicieux, de la musique et tout le monde dansait. J'étais avec mes amies, mais j'ai aussi rencontré d'autres personnes que je ne connaissais pas. On a rigolé et on s'est beaucoup amusés. En plus j'ai reçu des cadeaux, j'étais très contente et heureuse. Cette journée restera gravée dans la mémoire ».

Aminata

CÉRÉMONIE REMISE DE DIPLÔMES

« Un moment marquant de cette année a été la remise des diplômes pour les jeunes. Cet événement visait à récompenser ceux qui avaient persévéré dans leurs parcours scolaire, obtenu de bons résultats tout en ayant un bon comportement à l'école. Les voir récompensés, avec un diplôme et un cadeau, dans une ambiance chaleureuse m'a remplie d'émotions. Ce qui m'a particulièrement touchée, c'était de voir la joie et la fierté dans leurs yeux. C'était un après-midi inoubliable ».

Caroline – TS CHEMIDA



Le dispositif MNA

Tout comme le dispositif CHEMIDA, celui du MNA a connu des changements au cours de deux périodes de l'année, notamment en juin 2024. Ces changements concernent l'équipe, avec des départs et des arrivées de salariés, mais également l'organisation des références des jeunes ainsi que l'occupation des chambres au sein du collectif.

Effectif	66	73	104
Nombre de nuitées	14 468	14 837	21 314
Taux d'occupation	68,34%	70,08%	100,68%
Durée moyenne de séjour	203 jours	203,24 jours	203 jours
Moyenne d'âge	17,06 ans	16,60 ans	17,06 ans

Depuis 2022, le taux d'occupation ne cesse de croître pour atteindre plus de 100% en 2024.

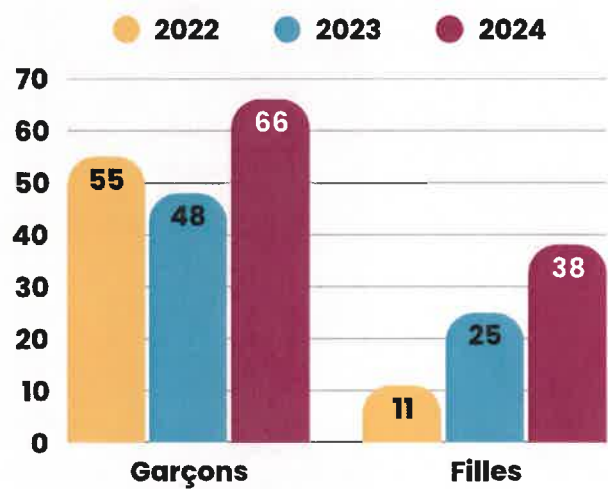
La fin d'année a été particulièrement chargée en raison de l'accueil de jeunes accompagnés par l'association APPUIS sortant de la sortie de l'hôtel Arc En Ciel sans solution.

L'enjeu pour les services de l'ASE était de réorienter les jeunes vers d'autres lieux d'hébergement dans un temps contraint (à peine 1 mois). Certains d'entre eux nécessitaient d'être accueillis au sein d'un collectif pour des raisons de vulnérabilité et d'isolement.

Le PAJH a répondu favorablement en fonction des places disponibles mais surtout en fonction du personnel encadrant en conséquence.

A ce titre nous avons accueillis 6 jeunes en sureffectif.

En collectif, il est primordial d'avoir un taux d'encadrement suffisant pour accompagner les jeunes accueillis. Ce ratio garantit la qualité de la prise en charge, la protection des jeunes et leur stabilité. Une suroccupation pourrait mettre en danger les jeunes et le personnel. C'est pourquoi nous sommes attentifs à ne pas excéder notre capacité et tout sureffectif fait l'objet d'une concertation avec l'équipe éducative.



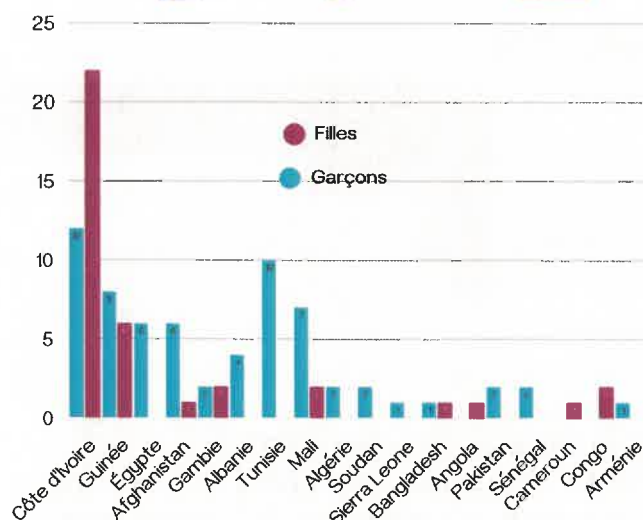
Entre 2022 et 2024, on constate une forte progression des admissions des jeunes filles ce qui représente, en 2024, 37% des jeunes du dispositif MNA confiés par les services de l'ASE.

Originaires d'Afrique et plus particulièrement de Côte d'Ivoire et de Guinée (tableau page suivante), elles quittent leur pays d'origine en raison de l'instabilité politique/conflits armés, mais majoritairement pour fuir les mariages forcés et la pratique des excisions.

Les jeunes filles sont particulièrement vulnérables. Au-delà des problèmes rencontrés au pays, certaines d'entre elles ont en plus été exposées à des violences sexuelles durant leur parcours migratoire. Pour cela, dès leur arrivée au PAJH, un rendez-vous auprès de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) est pris pour mettre en place un suivi médical et gynécologique et si elles le souhaitent psychologique.

Quelques chiffres...

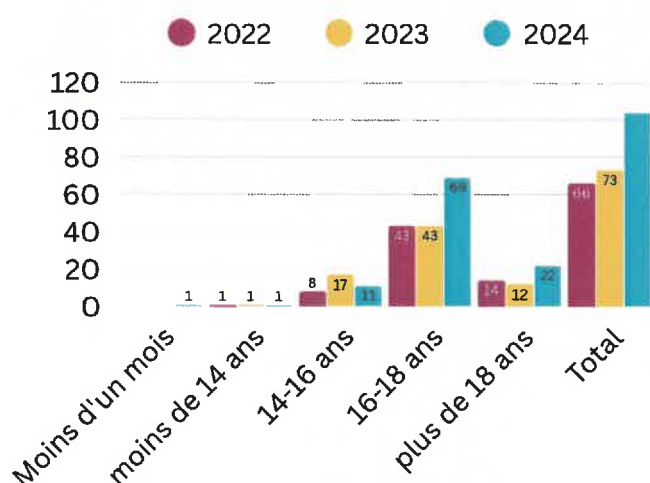
Pays d'origine



Les pays de naissance les plus fréquents représentés sont la Côte d'Ivoire (31,4 %), la Guinée (13,7 %) et la Tunisie (8,8%) conformément aux données nationales. Comme on peut le constater, la majorité des migrants sont originaires du continent africain.

Par tranches d'âge

Parmi les jeunes de moins de 16 ans, 8 d'entre eux sont des garçons et 4 sont des filles.



On constate sur le tableau ci-dessus que nous avons accueilli un jeune de moins de 14 ans à nouveau cette année. Il est arrivé fin novembre 2024 car il n'y avait plus de places disponibles à la MECS. Pour autant, cela reste exceptionnel car il n'est pas de la compétence de la MECS d'accueillir des jeunes de moins de 14 ans. Ces derniers représentent moins de 1% sur le total effectif resté stable depuis 2022.

A contrario, on constate une baisse des 14/16 ans au profit des 16/18 ans et des plus de 18 ans qui eux ont quasiment doublés. Cela peut s'expliquer du fait que la concentration de cette population a été regroupée au moment des transferts vers le CHEMIDA.

Comme on le constate, une jeune fille a donné naissance à un bébé né le 17 février 2024. En effet, il arrive que certaines jeunes filles mineures non accompagnées que nous accueillons arrivent enceintes en début de grossesse voire à terme. Pour répondre à ce besoin, nous avons mis en place une chambre mère-enfant, qui permet de leur garantir le confort nécessaire à la venue d'un nouveau-né. Dans ce cadre, nous travaillons avec elles les préparatifs et l'orientation vers des dispositifs adaptés à leurs besoins spécifiques (centre maternel).

Les naissances au sein de notre dispositif sont toujours des moments importants à la fois dans l'accompagnement de la future maman mais aussi au moment de l'accouchement où tout le service est en alerte dans le souci que cet événement se déroule au mieux.

Dans la mesure du possible son référent reste aux côtés de la jeune fille afin qu'elle soit soutenue dans ce temps particulièrement éprouvant.

En sortie de maternité, il peut arriver que la jeune maman et son bébé réintègrent le dispositif faute de place en centre maternel et parfois elle y est orientée directement.

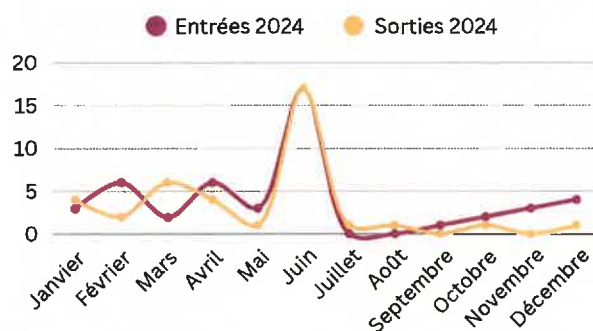
La grossesse peut être perçue de façon différente si cette dernière est volontaire ou non souhaitée. Le choix de conserver l'enfant à naître est déterminant pour la jeune fille qui souhaite s'insérer. Si le choix revient à la jeune fille, il n'en reste pas moins qu'il sera conditionné par plusieurs facteurs comme : la pratique de son pays, de sa famille, son histoire, son éducation et/ou sa culture.

On notera qu'une IVG pratiquée est le plus souvent cachée de ses pairs au risque de s'attirer les foudres des membres d'une communauté en désaccord avec cette pratique ; et ce, même si elle est à l'origine d'un viol ou d'un inceste. C'est pourquoi les travailleurs sociaux, au-delà du secret professionnel et médical, veillent en permanence à préserver les jeunes filles en les préparant à tous ces aspects (information, prévention etc.).

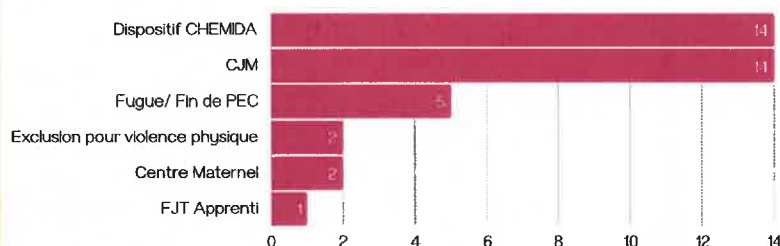
Les locaux ne sont pas adaptés à l'accueil de jeunes enfants qui ont besoin d'un encadrement plus important au sein d'une unité de vie. Il ne faut pas négliger le fait que ces jeunes doivent faire preuve d'une grande autonomie et ce même si la MECS a renforcé son équipe : gestion du budget, gestion de son alimentation... Sans un suivi rigoureux, le jeune peut très vite se laisser dépasser et se retrouver sans rien à manger le reste de la semaine.

Cette mission est une des plus importantes dispensée par les travailleurs sociaux de la Maisonnée CHEMIDA qu'ils relèvent de la MECS ou du dispositifs MNA ayant le souci constant de s'assurer du « bien être » du jeune (A-t-il mangé à sa faim ? respecte-t-il les règles d'hygiène ? Se sent-il en sécurité ? etc.).

Les Mouvements ...



Sorties 2024



- 36,8% des jeunes ont fait l'objet d'une orientation interne vers la MECS ;
- 36,8% des jeunes ont quitté le dispositif MNA pour s'installer au FJT après avoir signé un Contrat Jeune Majeur avec les services de l'ASE ;
- 13% des sorties sont des fins de prise en charge signifiées suite à des fugues.
- L'orientation en centre maternel concerne un maman et son bébé.

Nous observons des fugues régulières de jeunes qui partent quelques jours, souvent le week-end ou durant les vacances scolaires pour rejoindre un ami ou de la famille résident à Mulhouse ou en France (Paris, Lyon etc.) Lorsque la fugue dépasse la semaine, voir les 15 jours, on a remarqué que c'est majoritairement lié aux souhaits des jeunes d'instruire une demande au sein d'un pays limitrophe comme l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne.

Par ex : 2 jeunes filles sont parties en Allemagne faute d'obtention d'une affectation scolaire depuis plusieurs mois et pensant que les démarches liées à leur régularisation seraient plus rapides auprès d'un autre pays.

DISPOSITIF MNA - SCOLARITÉ

Lorsque le jeune arrive au foyer au-delà de 16 ans, il peut être confronté à une attente indéfinie d'affectation (plusieurs mois) n'étant plus prioritaire et faute de place dans les établissements scolaires.

Certains se retrouvent alors contraints de chercher un stage en vue d'un apprentissage, si tant est que le secteur retenu ne soit pas au complet au risque d'être débouté de leur demande. On comptabilise 20 jeunes en 2024 qui n'ont pas reçu d'affectation.

Il est à préciser que faute de maîtriser la langue française ou d'avoir un niveau de scolarité suffisant, l'entrée en apprentissage pourra ne pas aboutir.

Dans ce cas précis, le jeune sera orienté vers des cours de français dans différents centres socio-culturels et des soutiens scolaires peuvent être mis en place en interne. Les stages se poursuivent tout de même dans le but à termes d'accéder à l'emploi.

On notera qu'à leur arrivée, certains jeunes ont l'espoir de trouver rapidement un moyen de gagner de l'argent et ce pour différents motifs : dette à rembourser (passeurs, amis, tiers, famille...), solidarité à l'égard de la famille, confort de vie...

Avec l'aide de l'équipe éducative, un projet d'insertion scolaire et professionnel peut se mettre en œuvre. Lorsqu'ils adhèrent à ce projet, les MNA sont parfois confrontés à des injonctions paradoxales : d'un côté, l'éducateur et le cadre législatif français et de l'autre les familles et/ou les communautés d'origine qui plaident pour une intégration immédiate sur le marché du travail.

Par conséquent, un véritable travail d'accompagnement et de négociation est nécessaire pour que le jeune puisse mener à bien son projet en toute objectivité.

Au 31 décembre 2024, les jeunes scolarisés étaient répartis comme suit :

	2022	2023	2024
Collégien / Lycéen	17	23	22
Non affecté	11	5	6
Apprentis	6	2	10
Salariés	0	1	1
Total	34	31	39

Parmi les jeunes scolarisés* il y avait :

-12 collégiens dont 4 en UPE2A
-72 lycéens/CFA dont 8 en UPE2A

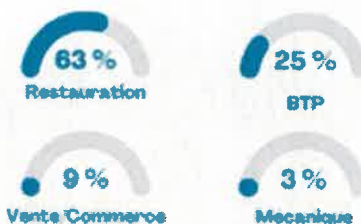
* cf. précisions dans la partie MECS « Le CHEMIDA »

En 2024, nous constatons une baisse de jeunes inscrits dans des cursus continus, tandis que les contrats d'apprentissages connaissent une forte augmentation.

Pour ce qui est des jeunes non scolarisés, la situation est la suivante :

- 1 maternité
- 9 n'ont pas reçu d'affectation, soit parce qu'ils sont en décrochage scolaire (essentiellement l'absentéisme), ou que leurs vœux ont été refusés en raison de leur niveau scolaire.
- 10 jeunes en attente d'affectation.

Domaine d'apprentissage



Dès l'âge de 16 ans, de nombreux jeunes choisissent de s'orienter vers l'apprentissage pour plusieurs raisons :

-Gagner de l'argent
-Justifier d'une formation qualifiante auprès de la Préfecture.

Les principaux secteurs d'apprentissage restent ceux en tension, tels que la restauration ou le bâtiment qui offrent plusieurs débouchés.

Comme évoqué plus haut, certains jeunes se dirigent vers ces domaines par défaut, souvent en raison de la facilité d'y accéder.

En ce qui concerne les jeunes filles, elles privilégient des secteurs tels que la restauration, l'aide à la personne ou la vente.

Leur particularité contrairement aux jeunes garçons, ces dernières aspirent à poursuivre leurs études post Bac Pro ou CAP, dans le but de s'épanouir dans métier qu'elles auront choisi.

TÉMOIGNAGES

NOA - TS MNA

SPECTACLE "MOYA"

« Nous avons beaucoup apprécié pouvoir accompagner les jeunes au spectacle « Moya » à la Filature de Mulhouse en décembre 2024. C'était un moment de complicité et d'échanges. C'est la première fois que je participais à une sortie en soirée avec les jeunes, et je pense qu'on devrait en faire plus souvent.

Les jeunes avaient l'impression de faire une sortie avec la « famille » du foyer. Tous ont applaudi et ont tenu à se prendre en photo avec les artistes à la fin du spectacle. Ils nous ont remerciés et avaient le sourire. ».



Spectacle « Moya »

« Je m'appelle Mariam et je suis originaire de la Côte d'Ivoire. Le 5 décembre, je suis allée voir le spectacle « Moya » à la Filature avec Buka et Leila. J'ai aimé ce spectacle, leurs manières de danser et l'ambiance joyeuse qu'ils ont créée dans la salle. L'endroit était beau, c'était la première fois que j'allais à la Filature. Les éducateurs ont bien pris soin de nous, c'était une bonne soirée ».

Mariam

Vie au PAJH

« Nous sommes bien dans ce foyer. Nous faisons des activités et des sorties pour visiter Colmar et Strasbourg. Pour ma part, je n'ai pas d'autres mots que de dire que je suis content. Quand nous avons besoin de quelque chose, nous le demandons et on nous le donne ».

Mahamadou



L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Les chiffres ...

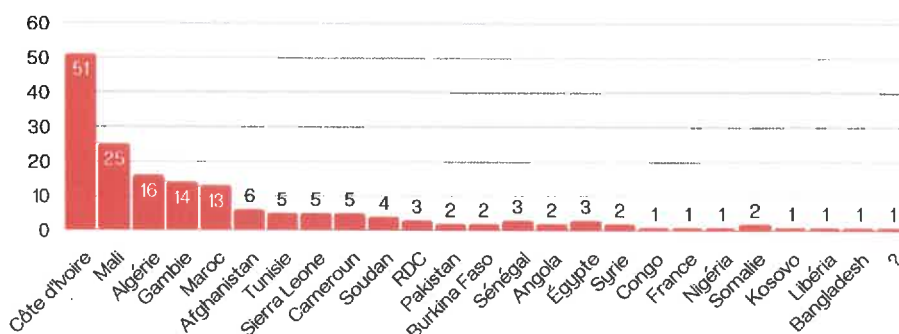
	2022	2023	2024
Garçons	191	220	206
Filles	22	25	17
Effectif total	213	245	223
Nombre de nuitées	1 632	1 422	856
Taux d'occupation	111,78%	97,39%	58,63%
Durée moyenne de séjour	6,94 jours	5,80 jours	3,83 jours
Moyenne d'âge	16,92 ans	16,56 ans	16,80 ans

Nous constatons une légère baisse 9% du nombre de MNA accueillis sur le dispositif HU, en 2024.

A contrario, la baisse est nettement plus conséquente en termes de nuitées (-40%) qui s'explique par un temps de présence des jeunes sur ce dispositif réduit suite aux évaluations réalisées dès le lendemain de leur admission contrairement à l'année 2023 où le jeune pouvait rester plusieurs jours.

On notera que les jeunes filles une fois évaluées restent positionnées en HU le temps d'être réorientées vers un dispositif plus pérenne. On peut alors faire l'hypothèse que du fait qu'elles sont moins nombreuses que les années précédentes, cela a impacté les durées de séjour.

Pays d'origine



L'accueil de jeunes en hébergement d'urgence demande une véritable logistique impliquant tous les professionnels du PAJH :

- Le personnel de service qui nettoie quotidiennement et prépare les chambres pour les prochains accueils ;
- La TESF qui prépare les kits : literie, hygiène et alimentation ;
- L'équipe éducative en journée : qui accueille et installe le jeune dans la chambre, l'informe de la procédure et informe l'ASE de l'arrivée du jeune au PAJH ;
- L'assistante de direction et l'assistant de gestion qui assurent le suivi des HU avec l'inscription dans le cahier de police, le tableau de bords, les factures et le cas échéant la distribution de pécules alimentaires ;
- Les surveillants de nuit : qui garantissent la sécurité du jeune la nuit durant son séjour et qui peuvent être amenés à accueillir et installer le jeune dans la chambre et l'informer de la procédure ;
- L'astreinte PAJH : qui répond aux sollicitations de l'ASE ou du commissariat.



LE FOYER JEUNES TRAVAILLEURS

Le FJT est un établissement social relevant de deux juridictions, celle du code de la construction et de l'habitation et celle du code de l'action sociale et des familles. Pour fonctionner le FJT doit également disposer à minima de l'agrément IML et gestion locative.

Une résidence-FJT met en œuvre, avec une équipe dédiée et qualifiée, un projet socio-éducatif renouvelable tous les 5 ans caractérisé par une approche globale des jeunes et ayant pour objet l'accès à l'autonomie et au logement indépendant. Ce sont de petits logements meublés, temporaires, à la fois accessibles rapidement mais que l'on peut quitter en 8 jours.

Une résidence-FJT c'est une résidence sociale^[1] qui accueille spécifiquement des jeunes de moins de 30 ans ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques et/ou sociales, mais pas seulement. Dans le projet social, il est précisé notamment les règles d'attribution des logements pour garantir un peuplement équilibré et une diversité de publics.

Aujourd'hui, le FJT à ACCES comprend des petits logements de type studios, des chambres individuelles situées sur le site des Chaudronniers et des logements de type T4 en diffus pour une capacité totale de 40 places.

Cette année 2024 marque un tournant dans son activité car il a été décidé de délocaliser son activité sur un autre site dans le but de répondre au mieux à la demande et aux besoins des résidents en proposant :

- Des locaux adaptés : studios indépendants avec sanitaires et cuisine individuels ;
- Une équipe spécialisée dans l'accompagnement des jeunes majeurs et dédiée au logement dans tous ces états (entretien, gestion des redevances, droits et devoirs des locataires, accès au logement ordinaire...) avec une ouverture vers le quartier et des ateliers favorisant aussi l'insertion sociale ;
- Un site indépendant de la Maisonnée le CHEMIDA pour ne plus partager les locaux avec les mineurs ;
- Une mixité de public et pas majoritairement occupé par des majeurs ayant transité à la Maisonnée le CHEMIDA ;
- Une capacité plus grande afin de répondre aux demandes émanant du national qu'aujourd'hui nous ne sommes pas en mesure de satisfaire ;

Nous avons donc répondu en septembre à un appel à projet pour augmenter sa capacité de 17 places et proposer sa délocalisation. Sous réserve de validation en commission régionale prévue en 2025 et du financement pour son projet de délocalisation, l'appel à projet a été validé.

On retiendra que la CAF est associée au projet ainsi que la municipalité de Mulhouse qui toutes deux nous ont fait part de leur confiance en nous attribuant un financement.

[1] C'est d'ailleurs la seule catégorie de résidence sociale dont la réglementation prévoit une limite d'âge.



EMAIL
fjt@acces68.fr



SIÈTE WEB
www.acces68.fr

EFFECTIFS 2024

Depuis de nombreuses années 50% de l'effectif du FJT comprenait des jeunes MNA apprentis et des jeunes en Contrat Jeunes Majeurs. À la suite d'un contrôle CAF et conformément à la circulaire CNAF N°2020-010 relative à la prestation de service CAF, il nous est autorisé d'accueillir uniquement 15% des jeunes dans le cadre d'une convention passée avec un tiers (ex : les services de l'aide sociale à l'enfance du Département ou de la protection judiciaire de la jeunesse). Ce qui explique aujourd'hui la baisse affichée de 30% du public accueilli entre 2022 et 2024.

	2022	2023	2024
Effectif	60	69	41
Nombre de nuitées	7 541	13 108	7 658
Taux d'occupation	51,65%	89 %	52,45%
Durée moyenne de séjour	123,92 jours	191,15 jours	182,33 jours
Moyenne d'âge	18 ans	18 ans	19 ans

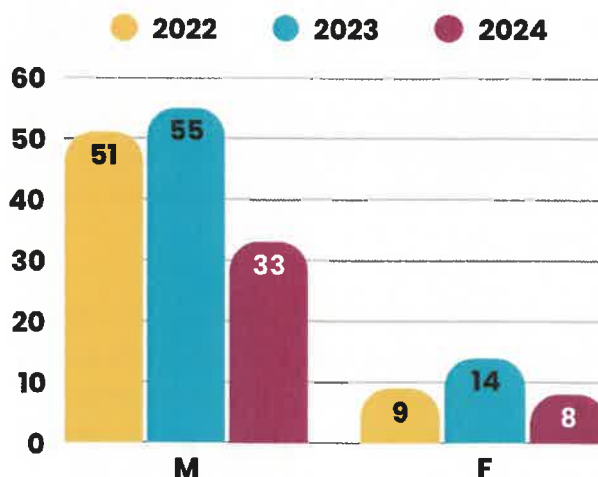
Cet effectif ne prend pas en compte le nombre de jeunes qui ont été accueillis dans le cadre de la convention signée avec SURSO dans le projet « Contrat d'engagement jeunes en rupture » dans lequel nous sommes investis depuis fin 2022 et engagés en proposant 2 places dédiées à l'année (cf. : focus CEJR à la fin du chapitre FJT).

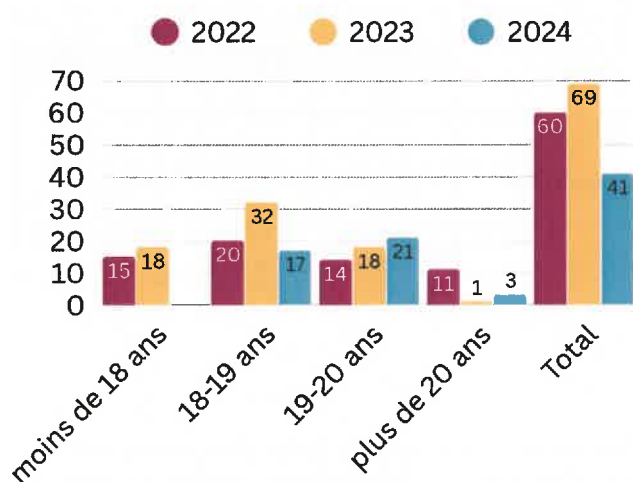
En 2024 on observe que la durée moyenne de séjour a un peu baissé par rapport à 2023 mais reste élevée par rapport à 2022.

Cela peut s'expliquer en grande partie du fait que la loi Taquet a instauré une obligation de continuité de la prise en charge de chaque jeune de moins de 21 ans sans ressources ni soutien familial (article L. 222-5, 5° du code de l'action sociale et des familles). Dans les faits, nous avons constaté que les Contrats Jeunes Majeurs se sont allongés de 3 à 6 mois pour certains jeunes.

On observe que le ratio filles / garçons est stable en 2023 et 2024 et que la proportion vis-à-vis de l'effectif total en 2023 et 2024 est restée équivalente à hauteur de 80% pour les jeunes garçons et 20% pour les filles. Proportion un peu plus faible que sur les effectifs observés à la Maisonnée CHEMIDA.

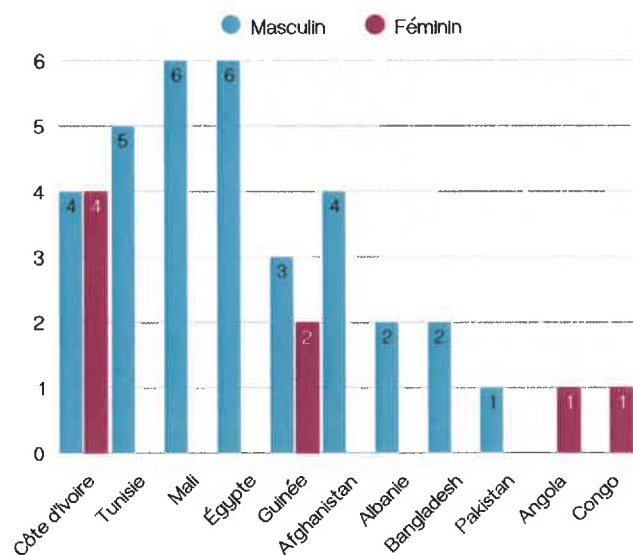
Lorsque les jeunes majeurs intègrent le FJT, un rendez-vous est pris avec la Directrice, l'assistante de direction qui gère le paiement des redevances et le / ou les éducateurs référents, pour signer le contrat de résidence. Lors de cet entretien, la Directrice, informe le jeune sur ses droits et devoirs en tant que résident, sur le règlement de fonctionnement et les prestations proposées par l'établissement puis contractualise par une signature du contrat de résidence. Ce rdv est un moment privilégié et important pour le jeune qui entre à ce moment-là dans la vie active en participant aux frais de son logement avec toutes les contraintes inhérentes (charges, assurance etc.)



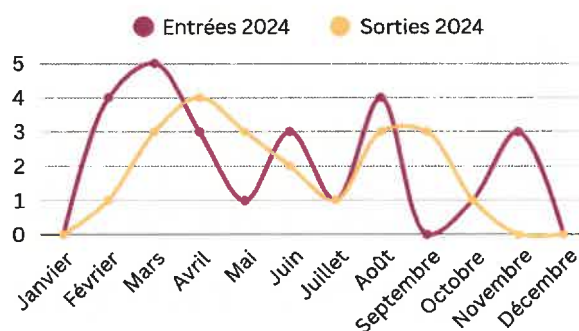


CONFORMÉMENT À L'ARGUMENTAIRE PLUS HAUT, ON CONSTATE QUE LES MOINS DE 18 ANS N'OCCUPENT PLUS LE FJT EN 2024.

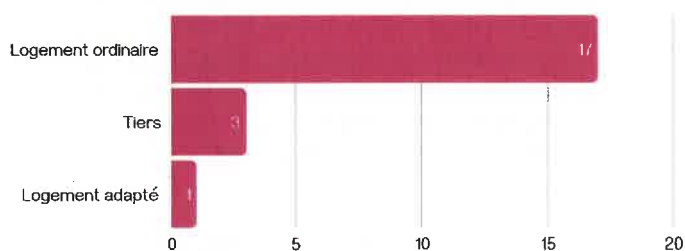
Pays d'origine



Les Mouvements ...



Sorties 2024



Sur le site des Chaudronniers les chambres FJT sont situées au 4^e étage, certaines partagent la salle de douche et les sanitaires. Les cuisines sont quant à elles toutes partagées avec les mineurs, ce qui est peu attractif et limite l'accès à des jeunes émanant de tous horizons.

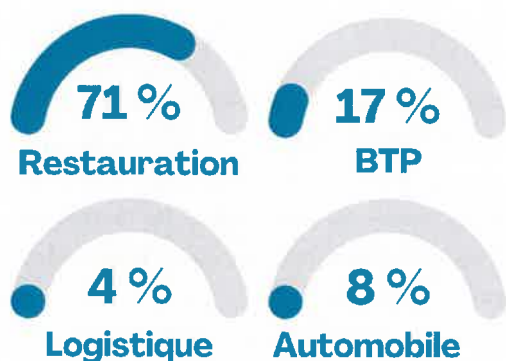
L'Égypte a cédé sa place à la Côte d'Ivoire qui est la plus représentée vis-à-vis des autres pays de la même façon que pour les dispositifs de la Maisonnée CHEMIDA. La Tunisie quant à elle se retrouve en 3^e position derrière l'Égypte et le Mali.

En 2024, 43,8% des jeunes du FJT ont quitté le dispositif au cours de l'année. Parmi ces jeunes, 81% ont réussi à intégrer des logements ordinaires.

Cela montre que les jeunes ont acquis une certaine autonomie en termes de gestion du budget et du savoir habiter et qu'ils y étaient suffisamment préparés.

LA SCOLARITÉ

Domaine d'apprentissage



3 jeunes étaient en recherche de formation/emploi au 31 décembre 2024 ;
 2 étaient en formation chez Peugeot ;
 12 étaient scolarisés en lycée professionnel ou CFA ;
 24 étaient en apprentissage ;

La majorité des jeunes qui sont engagés dans un projet professionnel, que ce soit par le biais de la scolarité au lycée ou par l'apprentissage présente une réelle volonté d'intégration/insertion au sein de la société. Pour les jeunes migrants inscrits dans une formation qualifiante, cela reste le préalable nécessaire à l'obtention d'une régularisation. En effet, la Préfecture examinera les éléments suivants :

- o Le jeune est inscrit dans un établissement de formation
- o L'assiduité et résultats scolaires
- o Le projet professionnel

Pour les jeunes engagés dans un projet professionnel, les retards dans la régularisation de leur situation administrative occasionnent des conséquences graves dans leurs parcours car les contrats de travail sont suspendus le temps que le jeune obtienne ses papiers, si bien qu'ils se retrouvent sans ressources. C'est alors l'ASE qui prend le relais en leur accordant une allocation Jeune Majeur.

Au 31 décembre 2024, les jeunes étaient répartis comme suit :

	2022	2023	2024
Lycéens	15	13	12
Apprentis	5	3	2
Salariés	40	51	24
Total	60	69	38

FOCUS CEJJR

Contrat d'engagement jeunes en rupture, jeunes en rupture

DEPUIS NOVEMBRE 2022, AU FJT, NOUS AVONS DÉBUTÉ UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SURSO PORTEUR DU PROJET CEJJR EN METTANT 2 LOGEMENTS À LA DISPOSITION DES JEUNES RELEVANT DE CE DISPOSITIF.

Ces logements ne représentent pas simplement un espace physique, mais plutôt le socle sur lequel se construit la stabilité, la confiance et la réinsertion sociale. Ce volet, au cœur de notre action, témoigne de notre engagement à offrir bien plus qu'un toit, mais un environnement sûr propice à l'épanouissement individuel et collectif.

Nous accordons une importance particulière à l'accueil qui sert à établir le contact. Bien au-delà, il s'attache à instaurer une relation positive. Un accueil chaleureux permet au nouvel arrivant de se sentir plus rapidement à l'aise, ce qui participe à l'instauration du lien de confiance et à la coopération durant le séjour.

L'accueil se déroule de la même façon que les résidents du FJT avec transmission des outils loi 2002.2.

Le tableau ci-dessous nous permet de voir les données quantitatives relatives aux deux jeunes qui occupent les logements en 2024, ainsi que leur typologie, la durée de leur séjour, les entretiens auxquels ils ont participé, ainsi que leurs dates d'admission et de sortie.

Nous observons que la durée de séjour moyenne est de 9 mois ce qui présente une certaine stabilité qui explique un faible turn-over.

Nom et Prénom	Sexe/Âge	Référent éducateur /Partenaire	Date d'admission	Durée de séjours en jours	Pays d'origine	Nombre d'entretiens formels et informels /semaine	Date de sortie
S	M/19 ans	APSM	30/11/2023	275	France	0 à 1	31/08/24
L	M/19 ans	SURSO	05/04/2024	164	France	4 à 7 fois	16/09/2024

Les jeunes sont rencontrés en moyenne 3 fois par semaine par le référent ACCES lors d'entretiens formels ou informels afin de faire un point sur leurs besoins et/ou difficultés qu'elles soient liées au logement ou simplement pour échanger et être écoutés en fonction de l'humeur du moment.

En dehors des temps en présentiel, les moyens de communications que nous utilisons en grande partie sont les SMS et les appels téléphoniques.

On constate que les jeunes accueillis jusqu'à présent dans le cadre de ce projet présentent une réelle fragilité sur le volet santé psychique avec un immense besoin d'être à leur écoute. Ils se positionnent à l'accueil de notre foyer et peuvent y rester des heures.

On notera en 2024 que les services de secours sont intervenus à plusieurs reprises pour des tentatives de suicide. Ce qui conforte l'intérêt de l'inscription d'ACCES dans ce projet qui permet grâce à une permanence 24h/24 d'être disponible pour les résidents à tout moment.

Aujourd'hui, les deux résidents sont sortis. L'un d'entre eux a rejoint un membre de sa famille à Montbéliard à sa sortie du dispositif alors qu'une orientation vers Logis Jeunes était envisagée. L'autre a quitté la région pour rejoindre sa compagne en Bretagne. Nous avons gardé un lien avec ce dernier qui régulièrement nous donne de ses nouvelles.

BILAN DES ANIMATIONS

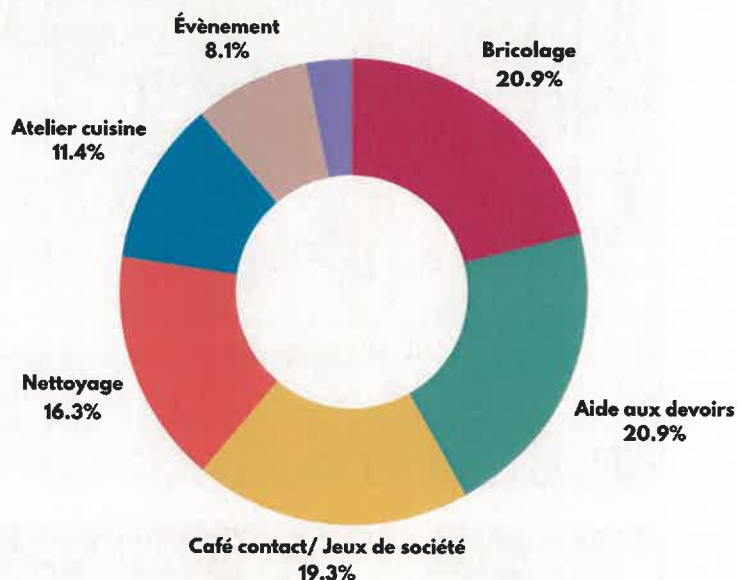
Selon les animateurs, le soutien de la Direction et des travailleurs sociaux a été un atout précieux tout au long de l'année pour le développement des projets. La confiance accordée par la liberté d'exercice et la flexibilité des horaires constituent également un avantage majeur pour accomplir notre mission.

L

es activités n'ont pas généré de trop grandes dépenses grâce à la mise à disposition de véhicules de service, des locaux, la générosité de nos partenaires (Europa Park, FILATURE, JPC, club de sport, Conseil de Quartier, Moulin Nature...) ce qui a facilité l'organisation des activités et des sorties.

La mise en place d'activités, les moments d'échanges et de partage ont permis de mieux connaître les jeunes et de favoriser les interactions entre communautés ce qui a contribué à lutter contre l'isolement de certains jeunes et à transmettre des valeurs de vie en société. L'équipe animation a permis d'exploiter leurs talents artistiques, culinaires et sportifs, tout en développant la culture française.

La création de partenariats a permis de faire connaître le PAJH et d'élargir nos perspectives en termes de ressources financières et humaines.



Difficultés rencontrées :

Quelles que soient les activités proposées, il est impératif d'obtenir l'adhésion des jeunes. Ce qui implique un travail préalable de création de lien pour qu'une fois la confiance instaurée les choses peuvent s'engager.

Toutefois le travail ne s'arrête pas là. Il faut ensuite établir des règles qui devront être respectées, comme : les horaires ou la tenue vestimentaire appropriée pour l'activité (ex. : en claquettes pour des activités sportives).

Une autre difficulté non négligeable consiste à créer un programme diversifié tout en respectant un budget limité.

ANIMATIONS 2024



ACTIVITÉS AU SEIN DE NOS LOCAUX :

- Café contact : permettre aux jeunes de se retrouver avec les animateurs et d'échanger tout en faisant des jeux de société.
- Bibliothèque mobile : les jeunes ont construit une bibliothèque qui se trouve dans l'espace du CHEMIDA
- Aide à la cuisine : les animateurs accompagnent les jeunes dans la préparation des repas, ils expliquent également les règles d'hygiène et la nécessité de manger sain et équilibré.
- Aide aux devoirs : les animateurs se rendent disponibles pour accompagner les jeunes dans leurs devoirs.
- Activités de bricolage, de cuisine, de préparations d'événements au PAJH, de sorties...

Si toute l'année des animations sont mises en place et plus particulièrement au moment des vacances d'été, à compter de juillet 2024, l'équipe éducative renforcée de 2 animateurs a pu instaurer un ensemble d'activités et d'animations en concertation avec l'équipe éducative associant différents partenaires quasiment quotidiennement.

ACTIVITÉS DE PLEIN AIR :

- Le Moulin Nature de Lutterbach : activités « accrobranche », la création de flûtes et la découverte de la nature, accompagné par un repas solidaire BIO. L'objectif étant de sensibiliser les jeunes à la nature et au respect de l'environnement.
- « Mon été à Mulhouse » du 21 juin au 31 août 2024 : activités sportives, culturelles et festives.
- Les sorties aux lacs durant l'été qui a permis aux jeunes de se rafraîchir durant les chaleurs.
- Les promenades sur les berges de l'Ill et les parcs environnant.
- La sortie à la montagne des singes et les voleries des aigles.

L'ASSOCIATION JPC :

- Les sorties Futsal
- Le Camp Ski : cette année un petit groupe de jeune a pu partir en séjour SKI
- Un bivouac pêche a été organisé cet été
- Un barbecue a été offert aux jeunes
- Des ateliers repas ont été proposés aux jeunes



PROJET THÉÂTRAL :

Un comédien du 88 Briand propose des ateliers théâtre aux jeunes à raison de 2 séances dans le mois. L'objectif étant de faire connaître cet art au travers de l'écriture, des auteurs et de la comédie. Ce projet a été très apprécié des jeunes et nous espérons qu'il se poursuivra en 2025.

LES JEUNES SOLLICITENT RÉGULIÈREMENT LES ANIMATEURS POUR DES SORTIES DURANT LES PÉRIODES DE VACANCES. LES SORTIES PERMETTENT AUX JEUNES DE « S'ÉVADER » DU QUOTIDIEN ET DE PROFITER DE MOMENTS DE DÉTENTE ET DE LOISIRS.

L'ÉQUIPE S'EFFORCE DE DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS PROPOSÉES, EN TENANT COMPTE DES SOUHAITS DES JEUNES TOUT EN LEUR OFFRANT L'OPPORTUNITÉ DE DÉCOUVRIR DE NOUVELLES EXPÉRIENCES, COMME LE MINI-GOLF PAR EXEMPLE.



LA FILATURE :

- Le spectacle « Moya » du 4 au 7 décembre : la majorité des jeunes a pu assister à cet événement. Spectacle très apprécié avec en prime les échanges à l'issue avec les comédiens.
- Micro-folie : le mois de novembre a été consacré à la Micro-Folie* gracieusement prêtée par notre partenaire La FILATURE durant 1 mois. Après une formation de prise en main de l'outil, nos animateurs ont organisé des séances ouvertes à nos jeunes et aux personnes accueillies chez nos partenaires.

Une Micro-Folie est un espace modulable offrant un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux grâce au Musée numérique, cœur du dispositif, qui présente plus de 3 200 œuvres numérisées, issues du réseau de 205 établissements culturels partenaires qu'ils soient nationaux, régionaux et internationaux. La Micro-Folie propose également des activités complémentaires au Musée numérique, comme un FabLab, un espace de Réalité Virtuelle, une scène ou un Café Folie (café, bibliothèque, ludothèque). Elle est conçue comme une structure culturelle de proximité, largement ouverte pour soutenir et rendre visible les initiatives locales.

L'ANNÉE 2024 AU PAJH

- La fête du partage en mai : Les jeunes se sont mobilisés pour préparer diverses salades composées et des beignets. Un barbecue a également été organisé, réunissant l'équipe éducative et les jeunes pour partager un moment convivial.
- La cérémonie de remise de diplômes début juillet : cet événement permet aux éducateurs de récompenser les jeunes qui ont fourni des efforts tout au long de l'année scolaire.
- La journée citoyenne en août : ce moment est consacré au « nettoyage intégral » du foyer avec l'implication de tous les jeunes qui après l'effort sont récompensés par un repas convivial autour d'un barbecue.
- Halloween : décoration des locaux, confection de costumes et préparation d'un goûter sur le thème d'Halloween suivi d'une petite fête.
- Fête de fin d'année pendant les vacances scolaires de décembre : c'est un moment très festif où est réuni l'ensemble des jeunes. Il est proposé un repas élaboré par un traiteur où une attention particulière est portée à chacun au travers de petits cadeaux. La soirée animée par toute l'équipe éducative est agrémentée de jeux, de musique, de « shows » de danse et de chants improvisés.

La fête de fin d'année réunit l'ensemble des jeunes du PAJH soit près de 115 jeunes et toute l'équipe. Cette fête est un moment important qui nécessite l'investissement de toute l'équipe éducative qui durant des semaines s'active à faire en sorte que tout se déroule au mieux le jour J : ateliers pour la décoration de la salle, organisation des achats, recherche de traiteur, achat de cadeaux personnalisés à chacun, logistique : qui gère la musique, qui distribue le repas, qui assure la sécurité etc.

Cette fête est tellement appréciée qu'elle attire également les anciens du foyer... Elle se termine vers minuit en général.



Statistiques des incidents

Santé/Hygiène :

Ce critère englobe les appels vers le SAMU ainsi que le manque d'entretien des chambres repérés par l'équipe éducative.

Nous observons une augmentation de 50% par rapport à 2023. Cette augmentation s'est essentiellement concentrée sur la période d'avril à juillet, période de transition entre la MECS et le dispositif MNA où l'équipe était par ailleurs en pleine mutation.

Il subsiste un pourcentage de 7% relatif à une moyenne liée au profil du public accueilli. D'août à décembre on observe néanmoins une baisse qui peut être en lien avec le retour à la stabilité du service et la présence d'animateurs venus renforcer l'équipe.

Vols :

Nous constatons une augmentation des vols, particulièrement en juillet et en septembre, période durant laquelle des travaux de toitures ont été réalisés au foyer. L'installation d'un échafaudage a facilité l'accès aux chambres par les fenêtres restées ouvertes en raison de la chaleur incitant quelques jeunes à y pénétrer au risque de leur vie (le bâti du foyer a 4 étages).

En septembre, les vols recensés ont eu lieu plus particulièrement dans la laverie collective.

Si les vols ont toujours existé, leur augmentation est liée en partie à 1 jeune sur lequel ont pesées de fortes présomptions qui se sont avérées justes et qui ont fait l'objet de plusieurs plaintes. Vols pour la plupart reconnus par le jeune en question.

	Santé / Hygiène			Vols			Dégradations matérielles			Incivilités/ Non-respect du règlement			Total		
	2023	2024	Écart	2023	2024	Écart	2023	2024	Écart	2023	2024	Écart	2023	2024	Écart
Janvier	0	2	7%	1	1	0%	0	2	13%	21	31	4%	22	35	4%
Février	0	2	7%	2	0	-11%	1	3	13%	13	30	6%	16	35	6%
Mars	6	4	-7%	4	4	0%	1	3	13%	22	37	5%	33	46	4%
Avril	10	4	-21%	0	0	0%	2	1	-7%	31	22	0%	43	37	-2%
Mai	5	6	4%	3	4	6%	2	0	-13%	18	46	10%	28	56	8%
Juin	1	10	32%	2	0	-11%	1	0	-7%	41	25	-6%	45	35	-3%
Juillet	5	11	21%	0	5	28%	0	0	0%	33	33	0%	38	48	3%
Août	1	0	-4%	1	2	6%	0	4	27%	27	52	9%	28	58	9%
Septembre	0	1	4%	2	6	22%	0	3	20%	11	39	10%	13	48	11%
Octobre	0	0	0%	1	0	-6%	0	1	7%	28	21	-3%	30	22	-2%
Novembre	0	0	0%	2	3	6%	3	4	7%	13	5	-3%	18	12	-2%
Décembre	0	2	7%	0	0	0%	5	3	-13%	20	14	-2%	25	19	-2%
Total	28	42	50%	18	25	39%	15	34	60%	279	395	31%	340	454	34%

On notera que nous recommandons fortement à tout jeune victime d'un vol d'effectuer un dépôt de plainte. Force est de constater, lorsqu'il s'agit d'effets personnels ou d'objets à faible valeur économique, la plainte sera classée voire « non recevable ». Aussi, dans près de 90% des cas, les jeunes refusent. Pour enrayer ce phénomène, nous avons alors axé notre action sur la prévention des vols en incitant les jeunes aux bonnes pratiques par des comportements responsables (fermer sa porte de chambre à clé, rester proche de la laverie, ne pas laisser des affaires sans surveillance etc). Nous projetons de délivrer un livret de prévention destiné à tout nouvel arrivant.

Dégradations matérielles :

Contrairement à 2023 où les dégradations concernaient principalement le dégoupillage des extincteurs, l'année 2024 affiche des dégradations liées au saccage d'équipement de type portes, mobiliers, équipement, boîtiers incendie...

Ces dégradations ont essentiellement été commises par une seule et même personne qui a saccagé sa chambre à plusieurs reprises en raison de son intolérance à la frustration lorsque l'équipe ne répondait pas favorablement à ses demandes ou qu'il était contrarié par l'un de ses camarades.

On notera que la plupart du mobilier et équipement cassée a fait l'objet d'une déclaration auprès de l'assurance du jeune, d'un dépôt de plainte accompagnée d'une attestation du jeune précisant sa responsabilité dans la dégradation. Il est à préciser que les frais engagés pour les réparations dépassent les 3.000€. Il va sans dire que ces démarches administratives sont chronophages et prennent un temps fou !

Incivilités/ Non-respect du règlement :

Le non-respect du règlement réside dans le fait d'inviter des personnes de l'extérieur au sein du foyer, de fumer dans les espaces communs et/ou du manque de respect vis-à-vis des surveillants de nuit lorsqu'ils tentent de rappeler les consignes.

On notera que les surveillants de nuit sont souvent confrontés aux incivilités des jeunes qui « s'amuse » à jouer avec l'autorité invectivant l'adulte qui les reprend sur des sujets de type : nuisances sonores, mise en danger (assis sur une rambarde...), jets de déchets par la fenêtre, rouler en trottinette sur la passerelle, fumer dans les communs etc. Incivilités plus importantes qu'en journée en raison de la présence effective de tous les jeunes sur site et moins de personnel en poste (une centaine pour 2 surveillants). On notera également que toute incivilité fait l'objet d'un entretien avec le jeune réalisé par son éducateur référent et dans les situations les plus graves/complexes par la direction. La réactivité de l'intervention est conditionnée au respect les nuits suivantes de la parole du surveillant. Il est donc primordial d'intervenir rapidement.

PLAINTES ET RÉCLAMATIONS 2024

Instauré en 2024, le registre est alimenté régulièrement dans le but d'évaluer nos pratiques : respect de la réglementation, recommandations des bonnes pratiques et engagements de l'établissement.

Plainte/Réclamation	Réponse apportée
16 problèmes de cohabitations	Entretien de recadrage avec les éducateurs et la Direction
11 vols à la laverie	Accompagnement au dépôt de plainte
1 vol d'argent	Le jeune a retrouvé ses 20€
Déchets à l'arrière du bâtiment	Mise en place d'un nettoyage tous les mercredis avec les tous les jeunes
1 agression physique	La victime résidente du FJT a déposé plainte mais à l'issu elle a préféré quitter le foyer pour ne plus être face à son agresseur
1 problème technique de réfrigérateur	Achat d'un nouveau réfrigérateur
1 problème technique Wi-Fi	Intervention d'un technicien

On constate que les plaintes et/ou réclamations ont fortement diminué après le mois d'août. Les vols en laverie ont quasiment cessé d'une part parce que l'auteur présumé des vols est sorti du foyer et d'autre part dès lors où à la MECS nous avons investi dans un lave-linge et un sèche-linge installés sous clé dans le bureau des éducateurs.

Les nouveaux partenaires en 2024



Banque alimentaire

Une convention a été signée avec la banque alimentaire pour répondre au besoin de denrées pour le petit déjeuner et des produits d'hygiène.

Ce partenariat nous permet de faire de réelles économies même si les quantités et les variétés ne sont pas suffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins.



La FILATURE

Une convention a été signée avec la Filature qui nous a proposée d'accueillir le projet Micro-Folies au sein de notre foyer durant un mois. (cf. voir animations).

Cette convention nous permet également de bénéficier de tarifs très réduits pour les spectacles.



Séquences de travail de la Convention Territoriale

Générale :

Organisées par la M2A en coopération avec la CAF Enfance et Jeunesse, nous avons participé à une première rencontre le 11 décembre 2024. A l'issue, différents groupes de travail s'instaureront entre partenaires sur le sujet de la Structuration et de la coopération.



La Table de la Fonderie

En 2024, une première rencontre a eu lieu avec le responsable et le cuisinier dans le but de mettre en place des plateaux repas pour les jeunes hébergés à la MECS. La TABLE DE LA FONDERIE nous a permis de soulever un défi important lié au régime alimentaire des jeunes. En effet, le but est que progressivement ils se familiarisent avec les aliments que l'on trouve en France, qu'ils mangent équilibré, que les repas répondent aux besoins nutritionnels, qu'ils prennent du plaisir à manger sain et équilibré.

Il a été convenu de proposer des commissions repas, de proposer des repas végétariens ou poissons tout en variant les composantes. Projet qui devrait se mettre en place en 2025 post Ramadan.



Théâtre

Mathieu DIDIER, comédien, assure, dans le cadre d'un projet avec la ville, des interventions au sein de notre foyer visant des cours de théâtre chaque semaine, d'écriture accompagné parfois des auteurs ou des autrices.

Il est à noter que sans notre participation régulière au Conseil de Quartier rue Neppert nous n'aurions jamais rencontré ce comédien.



L'agence des dons solidaires

Un nouveau partenariat avec l'agence des dons solidaires nous permet d'accéder à des produits (hygiène, entretien etc.) à des prix défiant toute concurrence.

Une convention a été signée avec ACCES pour en bénéficier.

ASE - Rallye des structures

Nous avons participé cette année le 9 décembre 2024 au rallye des structures MNA. Cette initiative de l'ASE vise à faire connaître les différents établissements accueillant des MNA aux salariés des structures et partenaires œuvrant auprès des MNA.

Les principaux partenaires en 2024



ÉCOLE SUPÉRIEUR E PRAXIS SOCIALE

Praxis

Cette année est la seconde où nous participons au job dating organisé par PRAXIS en mars. En un après-midi nous rencontrons les élèves éducateurs, assistants de service social afin de promouvoir notre savoir faire et susciter de nouvelles vocations. Nous intervenons également auprès des écoles pour faire connaître nos missions.



Alliance des Avocat

Association composée de bénévoles qui œuvre en faveur des MNA sur tout les aspect juridiques. Plus que jamais, la collaboration avec ce groupement est essentielle à la qualité des services rendus aux mineurs.



EXPLOR ASSO

Nous avons participé pour la seconde année début septembre à cette manifestation afin de promouvoir notre association, rencontrer des partenaires et développer le partenariat. C'est toujours un moment convivial qui nous permet de faire de nombreuses rencontres !



Projet mieux manger pour tous

Investis depuis sa création, nous participons régulièrement aux groupes de travail menés par le porteur de projet « La Brique 48 » en lien avec les partenaires du projet dans le but de s'inscrire dans une démarche écologique, économique et partagée sur la question du mieux manger (jardins partagés, ateliers cuisines, mise en place du projet VRAY...).



URHAJ

Adhérents et membres du CA à l'URHAJ (Union régionale des habitats jeunes) et à l'UNHAJ (Union nationale des Habitats jeunes) nous participons aux manifestations organisées par l'URHAJ qui nous soutient également dans la gestion du FJT.



Pro'Pulse

Le partenariat avec les Apprentis d'Auteuil dans le cadre du projet Prop'ulse nous permet lorsqu'un jeune est en difficulté scolaire de reprendre le chemin de la formation dans le cadre d'un suivi rapproché.

Les principaux partenaires en 2024



CEDRE/APOGÉE

L'adhérence à ces groupements d'achats solidaires nous permet de disposer d'avantages non négligeables dans l'achat de fournitures.



APSM

Les résidents du FJT en contrat jeunes majeurs sont soutenus par les éducateurs/rices référent(e)s de l'APSM qui prennent en charge l'accompagnement social global. Ils sont en lien constant avec notre service et sont associés aux moments importants du jeune, comme les admissions, les sorties et en cas de difficultés durant le séjour.



EUROPA PARK

Pour la première fois nous avons pu proposer aux jeunes de la MECS une sortie Europa Park grâce à la générosité du parc qui nous a offert les places gracieusement. Elle s'est déroulée le 3 décembre pour le plus grand bonheur des jeunes.

ETC.

PARTENAIRES

Accompagnement du jeune

LES SERVICES DE L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Principal financeur, l'ASE est le représentant légal des jeunes. A ce titre, nous sommes en lien constant pour assurer la protection et les décisions relatives aux mineurs. C'est une interlocutrice privilégiée.

LES SERVICES DE SANTÉ ET DE SOINS

- **Médecins traitants/ spécialistes :**

La recherche de personnel médical fait partie du quotidien des travailleurs sociaux qui n'ont de cesse que de multiplier les appels téléphoniques et autres plateformes santé pour prendre rdv.

Aujourd'hui, nous devons nous déplacer près de Colmar pour garantir des consultations dentaires, et parfois même à Strasbourg pour une visite chez un neurologue.

La plupart des jeunes qui intègrent notre établissement se plaignent de douleurs dentaires, et certains d'entre eux nécessitent un appareil dentaire. Cependant, passé 16 ans, cet appareil n'est plus remboursé par la CPAM, ce qui empêche ces jeunes d'en bénéficier. C'est tout le défi de l'équipe de trouver des rendez-vous dans des délais raisonnables afin de ne pas pénaliser ces jeunes.

- **Centre d'examens de santé :**

A son arrivée chaque jeune doit passer un bilan de santé (contrôle dentaire, analyse sanguine, électrocardiogramme, contrôle de l'audition), ce qui permet d'évaluer son état de santé général et surtout détecter d'éventuels problèmes médicaux.

- **Centre de Lutte Anti Tuberculeux**

C'est un passage obligé afin de permettre l'accès aux soins et à la lutte contre la tuberculose de tout jeune qui entre en France.

LES SERVICES SCOLAIRES ET ORGANISMES DE FORMATION

- **Centre d'Information et d'Orientation**

Lorsqu'un jeune arrive au PAJH et qu'il n'est pas scolarisé, un rendez-vous est organisé avec le CIO. Ce rendez-vous permet au jeune de passer un test de positionnement qui a pour objectif d'évaluer son niveau scolaire et ses compétences. Les résultats de ce test sont ensuite transmis à l'académie, qui se charge de déterminer l'affectation scolaire la plus appropriée.

- **Collèges et Lycées de l'agglomération / BK ambitions / CFA et UFA :**

Lorsqu'un jeune est affecté à un établissement scolaire, l'équipe est responsable du suivi. En revanche, pour un jeune qui n'est pas scolarisé, la tâche devient plus complexe, car il est essentiel de lui trouver des stages et des opportunités d'apprentissage.

L'équipe consacre de nombreuses heures au téléphone à démarcher des employeurs pour un stage ou un apprentissage et une fois engagé, le travailleur social veille que tout se passe bien avec l'employeur (médiation en cas de retard ou absence du jeune ou de difficultés de compréhension des consignes etc.)

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Préfecture
- Consulats et Ambassades des pays d'origine des jeunes (Paris, Lyon et Strasbourg).

La responsabilité des TS est grande puisque les démarches administratives visent à permettre au jeune de rester légalement sur le territoire français. Afin d'être soutenus, Alliance des Avocats les accompagne.

APPELS À PROJET EN 2024

Nous avons répondu à 2 appels à projet en 2024 initiés par la CAF et relatifs à l'accompagnement des transitions au numérique :

- 1^{er} appel à projet : labellisation d'un professionnel « promeneur du net » ayant pour objectifs :
 - De développer la posture des professionnels de la jeunesse en réponse à la généralisation du numérique dans la vie quotidienne des jeunes pour : être au plus près des préoccupations des jeunes et des familles en intervenant sur le territoire numérique (internet, réseaux sociaux,) pour cibler au mieux leurs besoins.
 - Prolonger l'action éducative sur le territoire numérique.
 - Soutenir les initiatives numériques en direction des jeunes.
- 2^{ème} appel à projet ayant pour objectifs : le soutien à l'investissement des Foyers de Jeunes Travailleurs
 - Favoriser l'autonomisation des Jeunes par l'accessibilité à un logement adapté et encadré par un accompagnement éducatif.

Réponses prévues en mai 2025

ENTRETIENS DES LOCAUX EN 2024

En 2024 des travaux ont été réalisés aux Chaudronniers :

- Changement de la toiture du bâtiment collectif,
- De très nombreuses interventions de DALKIA ont eu lieu dans notre chaufferie qui présente des chaudières vieillissantes provoquant des pannes à répétition,
- Plusieurs réhabilitations de chambres ont été réalisées soit du fait de dégradations volontaires de jeunes, soit du fait de ponts thermiques engendrant de la moisissure sur les plafonds,
- De nombreuses baies vitrées et portes ont été changées.

Notre politique est de remplacer ou de réparer toute dégradation /problème technique afin de maintenir des locaux dignes et respectueux pour les jeunes accueillis.

Nous sommes en lien constant avec notre bailleur afin d'améliorer la qualité du bâti. Pour autant la configuration actuelle nous invite à repenser l'agencement dans le but de répondre aux besoins des jeunes.

LES PERSPECTIVES EN 2025

- Poursuivre la démarche qualité engagée,
- S'engager dans une démarche de transition écologique,
- Poursuivre le projet de délocalisation du FJT,
- Mettre en place les plateaux repas pour les jeunes de la MECS,
- Poursuivre le développement du partenariat

UN GRAND MERCİ *à tous*

Un immense merci à toute l'équipe du PAJH pour son engagement et le remarquable travail accompli cette année 2024 auprès des enfants.

Un grand merci à nos financeurs sans qui nous n'aurions pas pu mener à bien nos missions.

Merci infiniment à nos partenaires qui ont répondu à nos appels et nous soutenir tout au long de l'année !

Enfin, un grand merci à notre Conseil d'administration et notre comité de Direction qui ont su faire face aux nombreux défis en 2024

Je suis très heureuse d'avoir travaillé à vos côtés.
Vous avez tous, de par vos idées, vos analyses et vos qualités propres, contribué au bon fonctionnement de notre équipe et au succès de nos missions.
Les défis ont été relevés avec succès et c'est grâce à vous !

Christel Fuster